

2664  
R.F.

MS.321

MS.333

MS.483

MS  
321 RF  
enc 182

MS  
333 RF  
enc 184

MS  
483 RF  
enc. 189  
T 10073

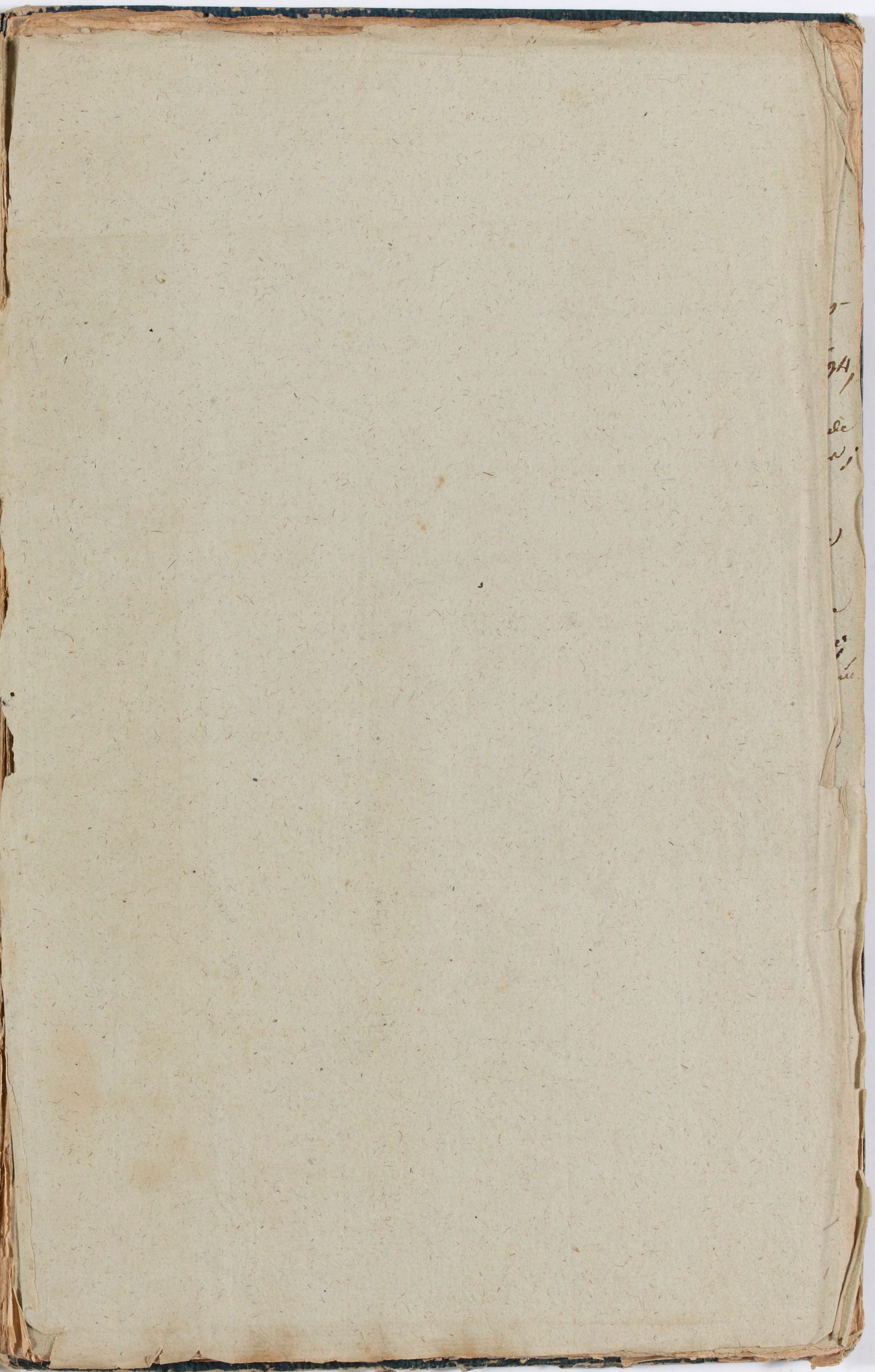


227  
E  
124  
C 21

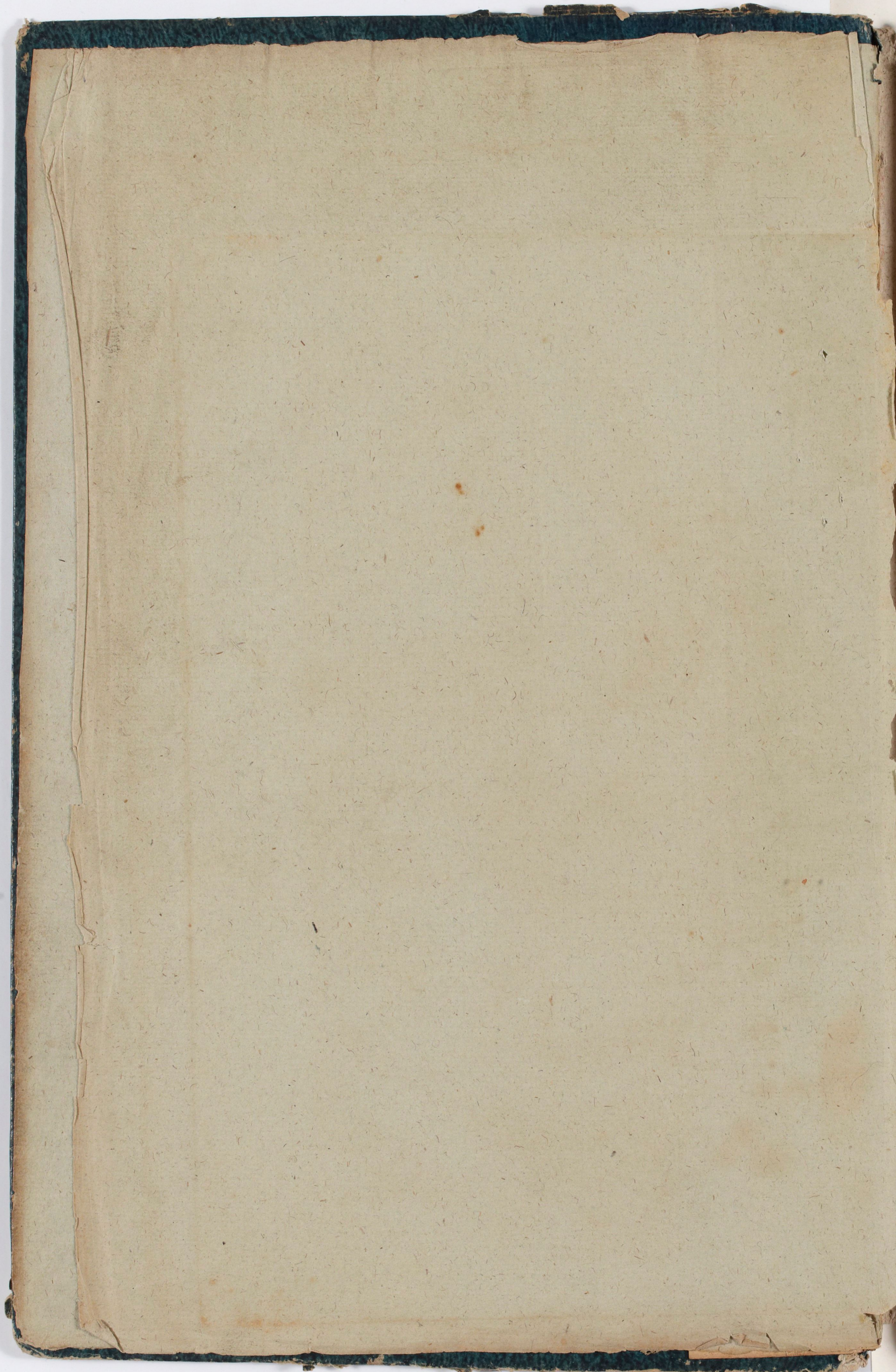
Catal. des. Miss.

101  
184 181  
31 32  
315 32



























Ce cahier contient :

- 1<sup>o</sup>. un plan d'une histoire de Rennes, imprimé ;
- 2<sup>o</sup>. la description de l'entrée du duc de Bretagne François III<sup>e</sup> d'un nom à Rennes en 1532. manuscrit complet par champion. ; Ms 333
- 3<sup>o</sup>. une relation de ce qui s'est passé à Châteaugiron pendant la ligue jusqu'en 1594, par un nommé Duval, msc. ; ms 483
- 4<sup>o</sup>. le contrat passé en 1741 avec D. Morice des Etats pour l'impression de l'histoire de Bretagne, portant la signature des Bénédictins les plus célèbres de l'époque ;
- 5<sup>o</sup>. une lettre de l'écriture de D. Morice, adressée aux Etats ;
- 6<sup>o</sup>. une autre lettre du B. P. Lameau, Général de la congrégation de S. Maur, aux mêmes Etats ;
- 7<sup>o</sup>. une 3<sup>e</sup>. lettre de l'écriture de D. Charles Gaillandier, continuatour de D. Morice. ces 3 lettres ont également rapport à l'histoire de la Province ;
- 8<sup>o</sup>. Fondation de la collégiale de la Magdeleine de Vitre, imprimée in-f<sup>o</sup>.
- 9<sup>o</sup>. après la 3<sup>e</sup>. lettre de Dom Gaillandier, celle de M. De La Chalotais.



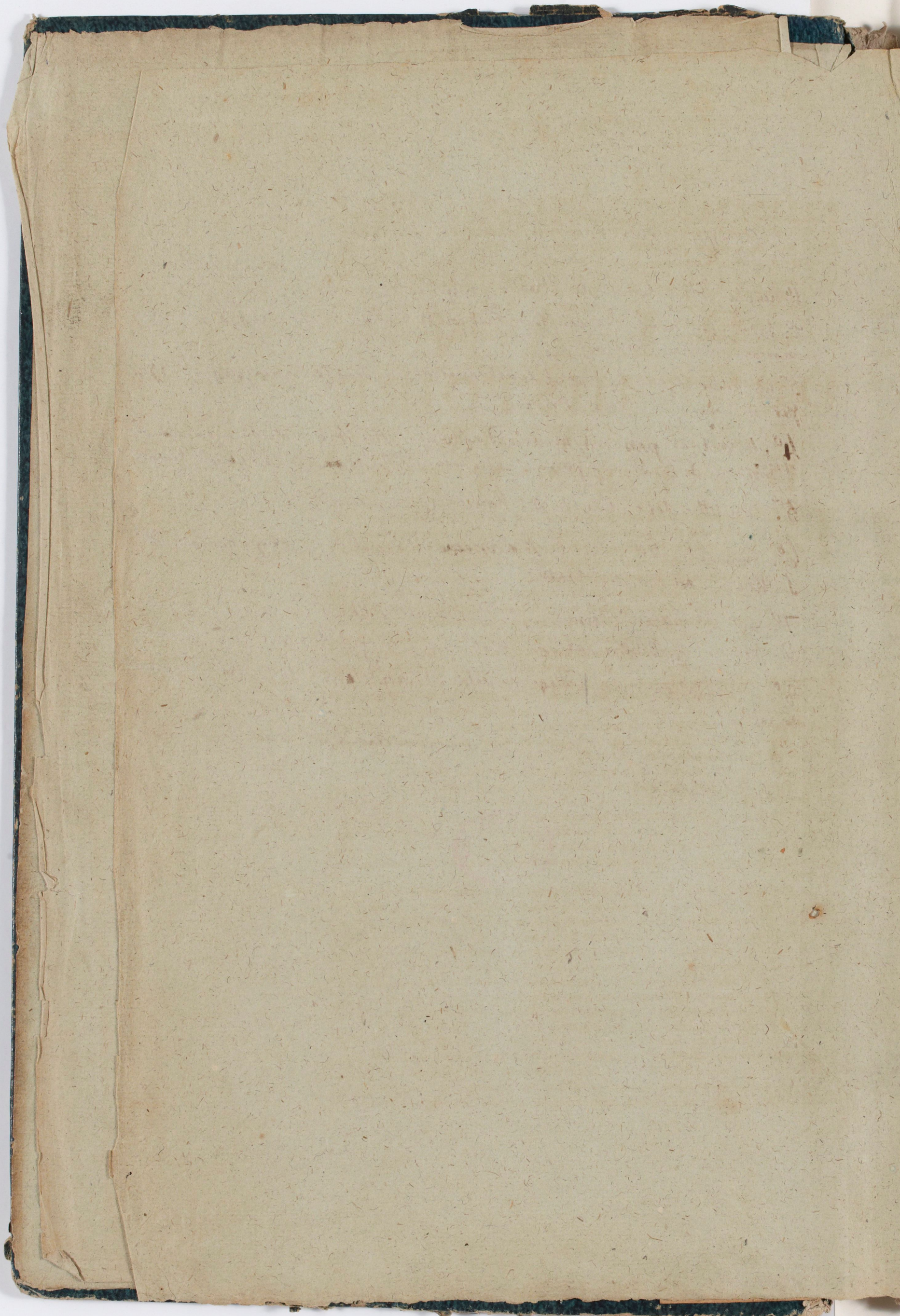
2664

Ms 321 -> 2664/4, 5, 6, 7

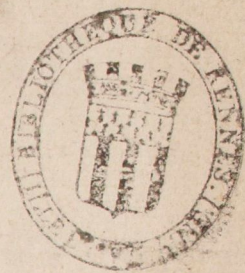
Ms 333 -> 2664/2

Ms 483 -> 2664/3









# PLAN D'UNE HISTOIRE DE LA VILLE DE RENNES.

**L'**Idée que nous nous étions formée d'abord d'une Histoire de Rennes, est bien au-dessous de ce que nous avons exécuté depuis; nous nous bornions alors à ce que nos Historiens de Bretagne en rapportent; & à s'en tenir à ce qu'ils en disent, nous n'eussions fait qu'une Histoire superficielle de cette grande Ville Capitale de la Province; les commencemens de nos travaux furent lents, parce que le peu que nous avions à dire ne nous animoit que foiblement; mais ayant eû depuis quelque temps la communication de plusieurs Archives, Titres & Memoires, tous ces secours nous ont agréablement encouragés; la facilité d'ailleurs que nous nous sommes acquis de déchiffrer les anciennes écritures, nous a procuré des découvertes qui enrichiront nôtre Histoire. Des Personnes distinguées par leur rang, leur naissance, & par la noble inclination qu'elles ont pour les Belles Lettres, nous ont rendus moins timides; nous avons profité de leurs lumières, & suivi les judicieux avis qu'elles ont eû la complaisance de nous donner, pour le choix, l'ordre & l'arrangement des matieres qui doivent trouver place dans cette Histoire; elle ne nous auroit offert que peu d'évenemens, si nous n'eussions pas fait entrer dans nôtre Plan un grand nombre de sujets qui ne paroîtront pas étrangers ni hors d'œuvre.

La vaine ambition de nous faire un nom & de nous rendre Auteur, ne nous a certainement point assez flaté pour nous livrer à un travail ingrat, quand on n'a que de pareilles vûes, & qui néanmoins coûte infiniment à un homme qui agit seul. Nous sommes privés du secours qu'un homme de Communauté peut tirer de ses Confreres, dont les uns compilent quantité de faits, les autres font des extraits & des copies, & presque tous concourent à l'aider & à partager son travail; en sorte qu'il n'a plus qu'à rediger & à mettre à place les materiaux qu'on s'empresse de luy fournir.

On auroit peine à dire comment on s'est engagé dans une entreprise dont le travail est pénible & le succès incertain, par les raisons que nous venons de toucher.

Le goût qu'on s'est senti dans tous les temps pour ce genre de Litterature, un certain zèle qu'on a pour relever la gloire de sa Patrie, en ont été les premiers motifs; mais le principal qui nous y a déterminé, est de nous donner une occupation utile & même Chrétienne; car, quoique la plupart des faits qu'on rapporte soient profanes, on en produira plusieurs autres qui pourront édifier. Quand même on se seroit fixé à ne traiter que l'Histoire Civile de Rennes, on n'eût rien fait en cela qui ne fût convenable à nôtre caractère; presque tous les Auteurs de l'Histoire de France sont gens d'Eglise; le premier est St. Gregoire, Evêque de Tours; de cinq Historiens de nôtre Bretagne, l'un fut Prêtre & nommé à l'Evêché de Rennes, & les deux autres étoient Religieux; on nous pardonnera bien cette courte apologie, pour répondre à ceux qui ont trouvé à redire qu'un Prêtre eût écrit l'Histoire de sa Patrie.

On a crû aussi nous faire tomber la plume des mains, en nous menaçant d'une critique; on s'est toujours bien attendu que cet Ouvrage n'échapperoit



2

pas à la censure des langues oysives qu'une secrete passion remuë. Les vrais sçavans, qui sçavent par eux-mêmes ce qu'un semblable travail coûte, seront plus indulgens & plus reservez que ces prétendus beaux esprits, qui, pour se donner le relief de gens connoisseurs, hasardent leur satyre contre un Ouvrage qu'ils n'auroient pas le courage d'entreprendre, beaucoup moins l'habileté d'exécuter : tels sont cependant les redoutables Censeurs dont on nous menace & qui font plus de bruit ; mais leurs clameurs ne nous ont point encore rebuté, nous tâcherons, avec l'aide du Seigneur, d'amener tout au point qu'ont parû le souhaiter des Personnes respectables par toutes sortes d'endroits ; l'approbation qu'elles ont donnée à cet essay, tient lieu de tous les suffrages.

Si l'on trouve dans cette Histoire quelque chose qui déplaît ou dégoûte, ce ne sera, on ose le dire, que parce qu'elle manquera de ce qui fait le grand mérite des Historiens de nos jours ; cette belle narration, ces expressions délicates & fines, un stile coulant & enjoué, & cette severe critique qui est si fort en usage aujourd'huy, & qui dégénere en Pirthonisme.

Tous ces brillans talens ne sont pas donnez à tous, il faut se borner au mediocre, quand on ne peut atteindre au sublime, qui n'est pas essentiel, ni de la perfection de l'Histoire ; on peut meriter la qualité de bon Historien. lorsqu'on joint à l'exactitude, à la fidélité & à une critique mesurée, un stile juste & naturel, qui n'ait rien de bas & de trivial, qui ne presente point de sens embarrassé & ambigu, & dont les expressions & les termes ne se retrouvent point trop souvent les mêmes ; nous essayerons de suivre ces regles,

On se consolera sans peine, quand on ne trouvera point d'autre deffaut dans l'Histoire de Rennes que celui du stile ; un Lecteur bienveillant l'excusera ; un Critique inexorable jugera du fond de l'Histoire par la façon dont on s'exprime, & prononcera sans examen, que celle qui n'est pas écrite avec la délicatesse dont nous avons parlé, n'est pas fidelle ; nous n'entreprendrons pas de détruire ce préjugé, des yeux plus équitables ne pourront au moins blâmer les efforts & les recherches que nous avons fait pour illustrer nôtre Patrie, & pour encourager de meilleures plumes à s'exercer sur les Memoires que nous avons récuëillis de toutes parts ; car on a frappé à toutes les portes, & même avec une espece d'importunité.

On s'est fait gloire de sçavoir douter & de consulter des personnes éclairées & aux sentimens desquels il y a tant d'honneur & de sureté à deferer.

On s'est fait aussi une loi de ne rien dire qui puisse offenser qui que ce soit ; on veut parler favorablement d'un chacun, & l'on n'interessera les familles, qu'en ce qui pourra leur faire honneur.

On a jugé à propos de pressentir le Public pour apprendre s'il est content du Plan que nous lui presentons, nous en attendons les Avis & des Memoires interessans qui puissent entrer dans nôtre dessein, n'ayant rien de plus à cœur que de mettre à profit tout ce qu'on voudra bien nous communiquer ; nous en marquerons nôtre reconnoissance en secret & en public, & nous rassurerons la défiance de ceux qui hesiteroient à nous en faire part.

Voici donc ce Plan & le canevas sur lequel nous avons travaillé.

Etat ancien & division de l'Armorique.

Antiquité de Rennes, son Gouvernement sous le Regne des Romains & des François, ses Souverains sous le nom de Comtes, jusqu'à Allain Fergent, l'étendue du Comté de Rennes.

Les principaux évenemens arrivez à Rennes de siècle en siècles jusqu'à present, les Actes solempnels qu'on y a passez, les Sièges, les Entrées & Couronnemens des Ducs de Bretagne, les Gouverneurs ou Capitaines sous ces Ducs, la Cour de Justice qu'ils y ont établis, les Estats & Parlement de la Province qu'ils y ont tenus jusqu'à la Duchesse Anne, ses Mariages avec les Rois de France, les principales Stipulations des Contrats, l'Entrée de François III. Fils de François I. comme Duc de Bretagne, la Réunion de la Province à la Couronne de France.

Les Gouverneurs, Lieutenans Generaux & Commandans en Bretagne depuis la Réunion ; les Gouverneurs, Lieutenans des Gouverneurs de Rennes, Intendans, les Entrées des uns & des autres à Rennes, un court extrait de leur Histoire, les Vicomtes de Rennes.

Les Estats tenus à Rennes depuis la Réunion, les motifs de cette Assemblée, les Officiers & les Personnes qui la composent.

L'Etablissement du Parlement, ses differens changemens, augmentations de Chambres & de Charges, ses translations, Semestres & l'Union dans une seule Séance,



le Catalogue de ses Officiers , un abrégé de l'Histoire des Premiers Présidens

Le Présidial & la Prévôté, le ressort de l'un & de l'autre, les Juges de ces deux Sièges depuis l'établissement , plusieurs autres Juridictions qui se tiennent au Présidial.

Jurisdiction des Eaux, Bois & Forests, de la Vicomté, du Consulat & la Police.

L'Institution de la Maison de Ville, ses Privileges, Fonctions de ses Officiers, Connétables, Syndics & Maires, les Echevins depuis 1418.

La Chancellerie, ses Privileges & ses Officiers.

Chambre de la Réformation de la Noblesse, établie à Rennes en 1668. les différentes reformations de la Noblesse.

La Monnoye des Ducs & des Roix de France, Jurisdiction du Grand Maître; Privileges, &c.

Arts & Métiers qui forment un Corps, ou Communauté.

Les differens accroissemens de Rennes, les Edifices Publics, Palais, Colléges, Horloge, Portes, Ponts, Fontaines, Places, Ruës, Monumens anciens, retablissement de la Ville depuis l'Incendie, les Hommes Illustres par leur naissance & leur dignité, ou par leur science qui ont pris naissance à Rennes, qui y ont vécu ou qui y sont morts.

## HISTOIRE DE L'EGLISE DE RENNES.

Elle commence par une dissertation sur l'établissement de la Religion Chrétienne dans les Gaules, la Bretagne & Rennes.

Les Evêques de Rennes, l'Histoire de leurs vies, Ouvrages, Affaires Ecclesiastiques passées de leur temps, Conciles, Synodes, Reglemens, établissement de pieté qu'ils ont procuré ou approuvé.

Ancienne Discipline de l'Eglise de Rennes.

La Cathedrale & tout ce qui concerne le Chapitre.

Fondation des Abbayes de Saint Melaine & de Saint Georges, leur Histoire, le nom des Abbez & Abbeses, &c.

Les Paroisses de la Ville, les Communautés Régulieres de l'un & de l'autre Sexe, les Sepultures des Personnes de Distinction dans leurs Eglises, ceux qui se sont rendus recommandables par leur Pieté & leur Doctrine, qui ont vécu ou sont morts dans ces Monasteres, les seminaires, Hôpitaux, Chapelles, Retraites, Ecolles Charitables & autres Maisons de Pieté.

Une Description Geometrique des Eglises.

Un Plan gravé de l'Ancienne & Nouvelle Ville.

On a proposé sur ce Plan plusieurs questions à différentes Personnes qui nous ont donné toute la satisfaction que nous souhaitions; on n'attend plus pour mettre la dernière main à cette Histoire, que de nouveaux Memoires.

1°. On la partage par livres en s'arrestant à certaines époques les plus mémorables.

2°. Tous ne sont pas du même sentiment touchant l'Histoire de l'Eglise de Rennes, les uns veulent qu'on la mêle avec l'Histoire Civile, d'autres qu'on la place separément à la fin de chaque Livre, à l'exemple de quelques Historiens modernes; nous penchons pour cette dernière methode.

3°. En parlant de quelque établissement, soit du Parlement, soit de Communauté Réguliere, on mettra tout de suite ce qui le concerne, sans le faire à plusieurs reprises, c'est l'Avis de tous.

4°. Lorsqu'on traitera de la Cour de Justice du Parlement & du Présidial, &c. on n'entrera point dans le détail des affaires qui sont de la competence de ces Tribunaux, parce qu'elles ne sont point différentes de celles qui se jugent dans tous ceux du Royaume; on marquera le temps de leur création & l'étendue de leur Ressort.

5°. On a tiré des instructions d'une infinité de Livres qui paroissent n'avoir aucune liaison avec l'Histoire de Rennes; si elle est defectueuse, ce ne sera pas assurément faute de s'estre donné des soins pour la rendre, s'il est possible, au gré de tous, au moins à celui du plus grand nombre.

6°. On ne s'est pas scrupuleusement attaché à citer tous ses garans, & sur tout, dans des faits de peu d'importance & non contestez, ces citations seroient quelquefois plus longues que ce qu'on emprunte de ces Auteurs & chargeroient trop



les marges ; on aura cependant sur cela l'exactitude que demande l'Histoire ; on rendra compte dans une Préface de tous les Auteurs qu'on a consulté , & des Memoires manuscrits dont on s'est servi.

7°. Comme il y a des faits differemment rapportez par d'Argentré & Lobineau , nous marquerons le sentiment de l'un & de l'autre , il sera aisé de s'apercevoir lequel des deux est le plus exact.

8°. Pour délasser le Lecteur , qu'une continuité d'une narration trop seche pourroit ennuyer , nous semerons de temps en temps quelques courtes réflexions , & nous tâcherons de lier par des transitions qui ne paroîtront pas forcées , des faits éloignez pour les temps , & fort variez pour les circonstances , afin de couvrir les vuides de nôtre Histoire.

9°. On ne prétend pas faire une Histoire critique , on veut qu'elle soit à la portée de tous ; ainsi on n'aura pas cette rigidité à ne mettre que ce qui est évidemment certain , on rapportera comme douteux ce qu'on croira l'être , & on dira , sur la foy de nos Historiens , ce qui paroîtra de plus vrai-semblable ; cependant on donnera , à l'occasion , des éclaircissemens , en forme de dissertation touchant certains faits de l'Histoire , sur lesquels les Historiens ne sont pas d'accord.

10°. On fera mention des Gouverneurs de Bretagne , Lieutenans Generaux , Commandans , Intendans , &c. en parlant de leur entrée à Rennes , & parceque cette Ville est , ou doit estre leur séjour ordinaire.

11°. Nous placerons à la fin de l'Ouvrage le Catalogue de tous les Officiers du Parlement , de ceux de la Maison de Ville , Connétables , Syndics , Echevins , &c. afin de ne pas interrompre le fil de l'Histoire par cette longue liste de noms. Le détail dans lequel nous entrons nous donnera occasion de parler d'un très-grand nombre de Maisons Nobles de la Province.

12°. Nous n'avons aucuns titres sur l'établissement des Paroisses , ainsi on n'en parlera que dans les temps où elles sont connûes , quoique peut-être établies plusieurs Siècles auparavant.

13°. Lorsqu'on tombera aux temps des accroissemens de Rennes , on marquera sa premiere enceinte ; les Portes , Ruës , &c. & celles que les deux derniers accroissemens ont compris.

14°. On fermera cette Histoire par une Relation succincte des Estats tenus à Rennes en 1728. On ne s'écartera pas de son but , quand on fera une description de cette Auguste Assemblée , composée de tout ce qu'il y a de plus considerable dans la Province , soit par les Dignitez & la Naissance , soit pour le mérite personnel , il n'a encore rien paru au Public à ce sujet.

15°. L'Histoire de Bretagne du P. Lobineau estant devenuë rare & peu l'ayant en main , on a jugé à propos de mettre à la fin de l'Ouvrage , pour servir de preuves , plusieurs Actes déjà imprimés dans cet Historien , & qui appartiennent absolument à l'Histoire de Rennes ; quantité d'autres tirez d'ailleurs qui ont un rapport necessaire à la même Histoire , & dont grand nombre n'a jamais esté imprimé ; ce recueil de Pieces Anecdotes ne fera pas la partie la moins curieuse de cette Histoire.

On finit par une observation qu'on supplie de vouloir bien faire sur l'idée generale que nous donnons icy ; c'est , on l'avouë , une espece de Préface pour une Histoire presque achevée , & non pas un simple Projet d'un Ouvrage à faire. Nous n'en avons pas une assez bonne opinion , ni la presomption de croire qu'il soit à l'épreuve de toute censure ; on ne fera peut-être pas même grace à ce dessein que nous offrons au Public. Quoiqu'il en soit , nous recevrons avec docilité ce que les Personnes d'un discernement exempt de prévention voudront bien décider sur l'un & sur l'autre , en cela nous nous conformerons aux plus Celebres Ecrivains , qui ne sont souvent redevables du succès de leurs Ouvrages qu'à la critique , qui réforme les méprises & les écarts d'un Auteur ; il ne nous manque que de pouvoir imiter en tout ces excellens Modelles.

---

*On prie ceux qui voudront bien nous communiquer des Memoires , de s'adresser au Sieur  
JOSEPH VATAR, Imprimeur ordinaire de Nosseigneurs les Estats de  
Bretagne, Place du Palais, au Coin de la Rue Royale.*





2664  
R.F.

colorchecker CLASSIC



x-rite

mm

MS  
321 RF  
inc 182

MS  
333 RF  
inc 184

MS  
483 RF  
inc 189  
T 10013



Ce cahier contient :

1<sup>o</sup>. un plan d'une histoire de Rennes, imprimé ;

ms. 184  
315

2<sup>o</sup>. la description de l'entrée du Dauphin François III<sup>e</sup> d'un nom à Rennes en 1532. manuscrit complet par champion ; Ms 333

ms. 189  
312

3<sup>o</sup>. une relation de ce qui s'est passé à Châtcaugnon pendant la ligue jusqu'en 1594, par un nommé Duval, msc. ; Ms 483

ms. 182  
313

4<sup>o</sup>. le contrat passé en 1741 avec D. Morice des Etats pour l'impression de l'histoire de Bretagne, portant la signature des Bénédictins les plus célèbres de ce temps ;

ms. 182  
313

5<sup>o</sup>. une lettre de l'écriture de D. Morice, adressée aux Etats ;

ms. 182  
313

6<sup>o</sup>. une autre lettre du B. P. Lameau, Général de la congrégation de S. Maur, aux mêmes Etats ;

ms. 182  
313

7<sup>o</sup>. une 3<sup>e</sup> lettre de l'écriture de D. Charles Gaillandier, continuant sur la D. Morice. ces 3 lettres ont également rapport à l'histoire de la province ;

8<sup>o</sup>. Fondation de la collégiale de la Magdelaine de Vitre, imprimée in-f<sup>o</sup>.

9<sup>o</sup>. après la 3<sup>e</sup> lettre de Dom Gaillandier, celle de M. de La Chalotais.



2664

Ms 321 -> 2664/4, 5, 6, 7

Ms 333 -> 2664/2

Ms 483 -> 2664/3